

[Accueil](#) > [Actualités](#)

NEWS

PANAFRICAIN | BANQUE & ASSURANCE

La due diligence renforcée : le nouveau rempart contre les capitaux illicites

Les capitaux illicites circulent plus vite que jamais en Afrique. Seule une due diligence renforcée permet aujourd'hui de sécuriser les partenariats et de protéger la souveraineté économique, explique Guy Gweth, le président du Centre africain de veille et d'intelligence économique (CAVIE).

Guy Gweth

02/04/2026 à 07h54

Temps de lecture : 4 min

NEWS **Panafricain / ...**



© ADOBESTOCK

L'évolution des menaces financières globales et le durcissement des cadres réglementaires internationaux imposent aujourd'hui une mutation profonde des dispositifs de vigilance. Pour les banques, les institutions financières et les États africains, la simple veille stratégique ou multisectorielle, bien qu'utile pour la compréhension des différents contextes et du risque, ne suffit plus à elle seule à garantir une protection robuste contre l'infiltration de capitaux illicites et d'« investisseurs mafieux ».

De la compréhension du risque à sa démonstration

NEWS Panafricain / ...

sur une approche fondée sur le renseignement (*intelligence-led*). Rigoureusement menée, cette méthode permet de cartographier des

réseaux complexes, d'identifier des connexions non évidentes, d'anticiper les trajectoires politiques et de décrypter des environnements où l'information publique reste fragmentaire et peu digitalisée. Elle constitue un socle indispensable pour appréhender les contextes à forte opacité.

Mais, dans un environnement de prise de décision formelle – accepter ou refuser une relation d'affaires ou la validation d'un client –, cette méthode rencontre des limites opérationnelles majeures. Pour une institution financière, la conviction intime ou l'inférence analytique ne constituent plus une base suffisante face au régulateur. Elle doit disposer d'éléments probants et documentés permettant de justifier son choix.

C'est là qu'intervient la *forensic enhanced due diligence*, une *due diligence* renforcée fondée sur des méthodes d'investigation forensique, qui privilégie les faits vérifiables et sépare strictement l'établi de l'allégué. Cette rigueur permet de transformer l'incertitude en une donnée décisionnelle exploitable, alignant l'analyse sur les impératifs de sécurité juridique.

L'investigation forensique comme rempart

L'enjeu est particulièrement important dans les économies africaines, qui restent exposées à l'infiltration de capitaux d'origine douteuse et doivent se protéger contre les « investisseurs mafieux ». Pour avancer masqués, ces acteurs utilisent généralement des structures sophistiquées afin de dissimuler l'origine de leurs fonds derrière des projets de développement en apparence légitimes.

Une recherche classique peut identifier une réputation sulfureuse, mais seule l'investigation forensique permet de déconstruire les montages

En adoptant un cadre de *due diligence* renforcée, États, banques et autres acteurs financiers du continent se dotent d'un outil d'anticipation et de protection contre les litiges potentiels. Cette rigueur documentaire permet d'adosser les décisions à des preuves auditées, de réduire l'exposition aux sanctions internationales et de créer un dossier de conformité suffisamment robuste pour résister à l'examen des régulateurs.

Une architecture rigoureuse pour une transparence absolue

Cette montée en exigence suppose une architecture d'investigation rigoureuse. La méthodologie du Centre africain de veille et d'intelligence économique (CAVIE) repose sur une structure constituée de sept piliers fondamentaux. L'examen commence par l'audit de l'origine des fonds et du profil de l'entreprise pour valider la réalité opérationnelle. Il se poursuit par l'analyse de la sphère d'influence, de la réputation et de la conformité stricte aux listes de sanctions. À cela s'ajoutent l'étude de l'écosystème et la veille locale afin de capter les signaux faibles.

Chaque rapport intègre une traçabilité totale avec un référencement systématique de chaque source consultée, ainsi qu'un dossier de preuves. Cette approche garantit la neutralité documentaire. Contrairement au renseignement classique, ce type d'investigation privilégie la force probante, séparant strictement les décisions de justice et les sanctions officielles des simples rumeurs médiatiques, afin d'offrir une défense robuste en cas de contrôle inopiné.

Le paradoxe de l'expertise africaine face à la digitalisation mondiale

NEWS Panafricain / ...

dessine entre les capacités d'investigation sur les marchés africains et celles requises pour opérer dans des juridictions hautement digitalisées. Si

les experts africains font preuve d'une agilité exceptionnelle sur le continent, caractérisé par l'informel, ils se heurtent à de nouvelles barrières sur les marchés industrialisés, où la donnée est massivement digitalisée et protégée par des instruments internationaux comme le RGPD.

L'expertise de terrain s'avère parfois moins efficace face aux forteresses numériques des juridictions offshore. Cette réalité souligne l'importance de s'appuyer sur des méthodologies forensiques intégrant l'investigation numérique avancée et l'accès aux bases de données légales. Cette approche hybride est éprouvée : le renseignement identifie où se situent les risques, tandis que la phase forensique documente ce qui peut être formellement opposé ou accepté.

En somme, la transition vers une *forensic due diligence* renforcée est le gage d'une finance africaine crédible et alerte. En dépassant les enquêtes courantes pour adopter des standards d'investigation de haut niveau, les banques et les États africains protègent leur souveraineté économique. Ici, tout l'enjeu est de combiner l'intelligence contextuelle avec une rigueur documentaire plus globale pour barrer définitivement la route aux capitaux douteux.

CONTENUS

Tous les secteurs

Tous les pays

NEWS **Panafricain / ...**

The Africa Report

Africa CEO Forum

AFIS

Contactez le service client :

service.client@africabusinessplus.com

+33 (0)1 44 30 19 60

FAQ

AFRICABUSINESS+

une marque de



[Conditions générales d'utilisation](#)

[Gestion des cookies](#)

© Africa Business+ 2026, tous droits réservés.